



DECLARATION DE LA FONDATION BILL CLINTON POUR LA PAIX SUITE AU DECES **QUOTIDIEN DES DETENUS DE LA PRISON CENTRAL DE MAKALA**

La Fondation Bill Clinton pour la Paix (FBCP) est très préoccupée par le décès quotidien des détenus de la Prison Centrale de Makala à cause de révocation ou sanction de 32 personnels médicaux et administratifs du centre de santé de la PCM. Par exemple, en date du 22 février 2019 aucun médecin n'a été sur place ont indiqué certains prisonniers très malades. Et, d'ajouter : « Nous sommes malades mais nous ne pouvons pas avoir les médicaments parce qu'il n'y avait aucun médecin pour la consultation.

Selon l'information en notre possession, la révocation des personnels soignants y compris les médecins, était à la base pour la somme de 29.000\$ que l'ancien président KABILA Joseph aurait donnée au centre de santé de la PCM comme financement...

Pourtant les 32 fonctionnaires corps médical et administratif étaient envoyés en prison par le Ministre de la Santé Publique et c'est le Ministre de la santé qui peut les faire sortir de la prison ou de les remplacer par d'autres et pas le Ministre de la Justice qui n'est qu'un simple demandeur. Ces fonctionnaires n'ont jamais reçu une mesure disciplinaire soit une sanction pour être remplacés selon la procédure administrative.

Le constat fait, il y a plus de 200 nouveaux recrutés il y a de cela une semaine par le Ministre de la Justice et cela d'une manière très floue et les a affectés à la Prison Centrale de Makala sans numéro de matricule et sans prime de l'Etat parce que la PCM ne dispose pas d'un budget administratif pour mieux s'occuper des fonctionnaires de l'Etat exerçant leur métier dans ce centre pénitentiaire. Même les anciens fonctionnaires qui sont entrain de travailler, ne vivent qu'avec leur maigre salaire sans prime de risque, même chose pour les directeurs des prisons qui ne vivent qu'avec leur salaire.

Pire encore, parmi les nouveaux recrues, on y trouve des enfants, des femmes et des copines de certaines autorités du pays qui assument de hautes fonctions de l'Etat.

Bien que tout congolais ait droit de travailler, cela devrait être fait par la procédure établie, même constat de recrutement à caractère politique on trouve ça partout dans les parquets, cours et tribunaux de paix, tribunal de grande instance, cour d'appel, cour de cassation et cour constitutionnelle. Alors que certains anciens recrutés ont fait plus de 5 ans voir 15 ans sans matricule et sans salaire. Au lieu de régler leur problème, on préfère recruter de nouveaux et sans prime, les victimes c'est le peuple. Raison pour laquelle, pour obtenir un jugement ou de faire la citation directe, il faut que l'intéressé débourse une somme de 200\$ ou plus. Une autre préoccupation majeure est que, tous les parquets, cours et tribunaux ne disposent pas d'un budget de fonctionnement. Une des raisons qui fait que la justice congolaise soit monnayée pour l'obtention de la liberté provisoire qui est devenue une affaire très taboue. A l'heure actuelle, la prison centrale de Makala compte au moins 7.750 détenus dont 1.061 seulement qui sont condamnés.

De tout ce qui précède, nous formulons nos recommandations à court terme et à long terme que les ministres de la santé publique et celui de la justice doivent se réunir d'urgence pour remettre dans leur droit, les 32 personnels renvoyés depuis le 29 décembre 2018 d'une manière illégale alors qu'ils travaillaient pour servir la nation et les détenus pour éviter le pire.

Que le ministre des droits humains intervienne pour que les droits des détenus et les fonctionnaires des prisons de la RDC soient respectés.

A long terme :

- Que Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO intervienne pour la réhabilitation de toutes les prisons de la RDC ;
- Que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHILOMBO réalise toutes ses promesses données lors de sa campagne électorale, à savoir : la libération de tous les prisonniers politiques ou assimilés, les amnistiés de 2014 dont Maitre Firmin YANGAMBI, les mouvements insurrectionnels, les adeptes de Bundu Dia Kongo, les 7 militaires congolais en provenance de la République centrafricaine détenus arbitrairement à la prison centrale de Makala pour avoir demandé le paiement de leur solde, les adeptes de pasteur MUKUNGUBILA, les dossiers de montage de Kamwana Nsapu, les 20 militants des ONG en provenance de Bunia
- De mettre en application des états généraux de la magistrature de 2014 restés lettre morte ;
- Que le nouveau ministre de la justice et de la santé fassent le nécessaire pour que la santé des détenus et des fonctionnaires des prisons soit une priorité ;
- Qu'on sépare les prisonniers condamnés et détenus préventifs et celui des civils ;
- Que les conditions sociales de détenus soient améliorées ;
- Que les magistrats accélèrent les procédures judiciaires qui sont très lentes ;
- Que l'Etat détermine le montant fixe de caution à payer pour obtention de la liberté provisoire ;

- Que l'Etat mette sur pied un audit sur les procédures de nouveaux agents recrutés dans différents établissements ;
- Que l'Etat poursuive tous les magistrats qui ne respectent pas les procédures judiciaires établies par la loi ou une mesure disciplinaire soit prise à leur endroit;
- Que l'Etat donne les numéros matricules aux anciens fonctionnaires recrutés.

Enfin, notre combat quotidien est que les auteurs des crimes graves et contre l'humanité, des cachots clandestins, des arrestations arbitraires, exécutions sommaires, détentions arbitraires, enlèvements, emprisonnements illégaux, tortures physiques et morales soient traduits devant la justice nationale et internationale sans distinction des personnalités aucunes.

Fait à Kinshasa, le 25 février 2019.

POUR LA FONDATION BILL CLINTON POUR LA PAIX (FBCP)

Emmanuel ADU COLE

Président